

## Récit de la journée rando et découverte de l'Histoire de CAIGNAC le 13 juin 2015

Ont participé à la randonnée :

Philippe, Claire et Hélène PEIRO, Ginette DAGOU, Chantal HENNO, Annie REMISE, Denis LAFFON, Germaine et Serge RUBIO, Annie et Jean-Marc ESPITALIER, Alain ROUCH, M. et Mme LAFORE de Cagnac.

Partis « à pied » vers 9 heures à travers les chemins verts qui relient Lagarde à Cagnac, (par la Cabane, En Naillot, En Caillot, En Pourrade, La Bourdette, Massas, nous avons découvert à mi-parcours, en descendant vers le lac de la Bourdette, une rangée d'arbres fruitiers et entre autres plusieurs cerisiers. Une « ventrée–Curée », force grappillages et dégustations de tous ces types de cerises nous ont complètement fait oublier le parcours semi « roumecs » et pique-jambes que nous avons suivi en amont. La halte y fut relativement longue, car cette traversée d'un village à l'autre par les coteaux, qui ne prendrait normalement que  $\frac{3}{4}$  d'heure, nous a demandé deux heures ! Au passage nous avons fait un « énorme » détour de 50 m pour admirer les beaux viviers chez RUBIO-MELIX d'En Pourrade et les superbes vues sur Cagnac et les Pyrénées depuis le haut de la serre.

Nous avons donc tout simplement suivi le chemin que prenaient « les Anciens » depuis des temps immémoriaux pour se rendre du chef-lieu Commanderie de Cagnac jusqu'à Lagarde.

Rappelons que Lagarde, située au point culminant de ce secteur du Lauragais, n'était qu'une grosse tour fortifiée et remparée (avec mini village autour) dans laquelle une garnison et vigiles, y étaient entretenus par les Commandeurs de Cagnac pour défendre les lieux. Nota : Les Anciens le faisaient en courant 10 fois par jour pour relier les deux forteresses et pour porter soit une info-nouvelle ou ordre, ou matériel ou armes ou qui sait quoi, et ce, sans se poser la question de savoir s'ils effectuaient la « rando » de l'année comme pour certains d'entre nous. Les temps ont bien changé etc, n'est-il pas ? (conversion semi british de la phrase interrogative = hors sujet, je sais, ça va !)

Nous avons gravi la « vieille côte de Cagnac » (celle qu'empruntaient les chevaliers) pour pénétrer (vers 11 heures) discrètement dans l'Honorable « cité » qui était jusqu'à la Révolution, chef-lieu d'une Commanderie de l'ordre des Hospitaliers de St Jean de Jérusalem (actuellement Ordre de MALTE). Celle-ci tenait des possessions dans tout le Lauragais et ses domaines arrivaient jusqu'au Port (Col) de SALAU dans les Pyrénées au-dessus de St Girons.

Nous ont rejoints, devant le château-commanderie, arrivés non à pied, mais à cheval, voitures et chaises à porteur, (et transportant vivres et bagages, tenue de chevalier et épée), Didier LAFORE, Chantal PELISSIER, Arlette ROUCH, Thomas, Anne et Anthony COTTIN, Andrée GLAUDES, Rose MARQUIE et sa maman, Mme DOU, ainsi que Marielle PEIRO et Alain DOU, Maires de Lagarde et de Cagnac.

La première explication de base fut donnée, au pied du château-Commanderie, et traita des origines de l'Ordre des Hospitaliers (créé en 1113 par bulle pontificale) et actuellement Ordre de MALTE. L'Ordre, malgré les vicissitudes et innombrables problèmes historiques, est toujours resté fidèle aux finalités et aux idéaux qui en inspirèrent sa création, à savoir : servir les malades, pauvres, orphelins etc. La règle fondatrice de l'Hospitalité inscrite dans les statuts des Hospitaliers de St Jean de Jérusalem est : « Comment nos SEIGNEURS les Malades sont reçus et servis ». Actifs dans le monde

entier, dans l'exaltante « bataille de la charité », fidèles à leur consigne millénaire de la *tutio fidei* et de *l'obsequium pauperum*. Les membres se dédient ainsi totalement à la vocation primordiale d'assistance et de soulagement de l'Humanité souffrante. *Infirmis servire et firmissime regnare !*

L'Ordre de Malte, ainsi que l'association « la Croix Rouge », est l'une des plus importantes organisations Caritatives Internationales. Le siège actuel est à ROME. C'est un Etat souverain sur un territoire de 5 hectares au sein de la capitale. Il émet passeports et timbres, entretient des relations diplomatiques avec 104 pays et à la commission Européenne. Il a surtout le rôle d'observateur permanent auprès des Nations Unies, de l'Organisation Mondiale de la Santé et auprès du Commissariat pour les Réfugiés et à l'UNESCO .

C'est un Ordre religieux Laïc, car il est composé de frères et non de prêtres. Certains professent des vœux permanents et d'autres temporels, ce qui leur permet, une fois déliés de leurs serments, de fonder famille.

En 1136, CAIGNAC, devint une Commanderie dudit Ordre. La Famille de LAURAC le GRAND, (capitale du Lauragais et qui donna son nom au pays), cède ses droits à cet Ordre fondé récemment à Jérusalem 23 ans plus tôt à l'issue de la première croisade. La Charte de donation de 1136 réserve des Droits et Exemptions aux habitants présents et à venir du présent lieu qui est une Salvetat, c'est-à-dire un lieu d'asile.

Peu à peu, grâce à des donations, les Hospitaliers se trouvèrent avoir l'entière possession de tout le village et terres de Caignac. À la fin du XII<sup>e</sup> siècle, (charte de 1171) le Seigneur de Laurac donne l'autorisation de fortifier la ville. Caignac devint le siège d'une commanderie la plus importante en pays Toulousain. Dépendaient d'elle, les villages environnants : Seyre, Lagarde, Monestrol , Nailloux, Montgeard, St Michel de Lanes, Gardouch, Boulbonne, Cintegabelle St Quirc, Saverdun, La Cavalerie de Pamiers, Canens, St Girons, tout le Volvestre, le comté de Foix et le Couserans et etc..

Implanté au cœur du Lauragais, Caignac ne reste pas en marge du mouvement Cathare au XIII<sup>e</sup> siècle ainsi que des guerres de religions au XVI<sup>e</sup>. Celles-ci font suite au grand développement de la culture du Pastel et autour de Caignac (années 1460/1560), on dénombre 10 moulins « pasteliers ».

Seuls résistants « Papistes » en plein pays Réformé, les commandeurs ordonnèrent de démolir la tour de Lagarde en 1573 qui servait de repère aux Protestants Lagardais et des environs. C'était en quelque sorte, à la fois un « sabotage » de leur « défense première » mais de l'autre une manœuvre politico-militaire d'auto-défense. Un acte confirme les prises de positions de défenses des petites garnisons féodales en ces temps troublés des guerres de religion.

Jehan Enjalbert, Notaire Royal de Lagarde confirme le 8 Juin 1580, en présence de François de Moreton-Chauberlan, commandeur de Caignac et chevalier de St Jean, que trois années de revenus de toutes les métairies, fours banals, etc, relevant de St Michel, Lagarde, Boulbonne, (Thor les Calmont) seraient donnés en « arrentement » à Jean Brincan et Gaillard de Gualard, marchands de Montclar, afin que ceux-ci gardent le château et les maisons de Caignac en ce temps de guerre.

Ce qui fait qu'il y aura 5 soldats de plus en défense du château. Ils s'obligent aussi à remparer avec un mur de 20 « palmes » au-dessus de terre, le village, à recevoir au sein du fort tous les habitants du lieu, à ce que la porte d'entrée du village ait deux clefs, l'une gardée par les Consuls et l'autre par le Commandeur, que la garde du nouveau fort sera assurée par consuls et habitants qui devront fournir un homme à chaque guet de nuit et que chaque habitant sera tenu de prendre son jour de guet et

que le commandeur sera aussi obligé (comme les habitants) de tenir le guet « à moins de se faire remplacer ». *Le comandador sera tengut de badar coma un ostalar o de metre bada.*

Il y avait ainsi deux forts pour se protéger des incursions des protestants des environs. Ce qui prouve le climat de crainte de cette époque de guerres civiles.

Géraud de Massas, commandeur de 1513 à 1534, avait pris soin de reconstruire, fortifier et réparer la commanderie. C'est ainsi que nous la voyons encore aujourd'hui, ornée de sa tour hexagonale (où l'on pouvait monter à cheval par l'escalier d'honneur), de sa façade « renaissance » aux fenêtres à meneaux, de ses bouches à feu (pour la défense) et d'une tour tronquée. Dans sa visite de 1637, Denis de Polastron-la-Hillère nous dresse une description détaillée. La commanderie était flanquée de quatre tours carrées d'angle en plus du donjon. Mais début XX<sup>e</sup>, la partie nord de la commanderie a été détruite et les pierres vendues. On retrouve dans le village ou bien dans les métairies des environs de superbes encadrements de pierre avec inscriptions, motifs sculptés, etc.

C'est ce corps principal de bâtiment, propriété privée, encore debout, que nous avons admiré et étudié. Nous avons circulé dans le parc où les propriétaires actuels nous ont permis d'entrer.

Le château étant une propriété privée, nous n'avons pas pu voir la grande salle des chevaliers et sa cheminée monumentale dans laquelle se tenaient les Conseils et Justices. (Si célèbres dans les archives conservées). *Ex : Procès de Jean GAFFIE en 1522, voleur de cierge pascal à Cagnac et à St Michel et dont le complice qui refondait et vendait la cire était le curé de Seyre ! Condamnation à être pendu au lieu-dit "als penduts " où se trouve le calvaire actuel à la frontière des communes de Monestrol, Gibel et Cagnac sur la D 16.* Cependant, cette grande et « célèbre » grande salle, est connue de nombreuses personnes de Cagnac qui ont pu l'admirer par le passé (ainsi que moi même dans les années 1970.)

Les domaines de l'ordre de Malte de Cagnac ont été vendus comme biens nationaux en 1790. Les archives très riches et curieuses de cette Commanderie sont aujourd'hui conservées intégralement aux archives départementales de la Haute-Garonne.

A 13 heures, nous nous sommes retrouvés dans le jardin de l'ancien presbytère, actuellement foyer rural pour dîner tous ensemble à l'ombre des vieux tilleuls.

Chacun ayant porté « sa sauce » il y en avait évidemment, comme d'habitude dans ces cas-là, comme on dit, pour toute la commune. Quiches et pizzas avaient été préparées par Arlette ROUCH pour l'apéritif offert par l'association « Autan des villages ». Puis tous les convives ont partagé leurs salades et pique-niques, pâtés gras, saucissons catalans et pour couronner le tout, Marcelle LAFORE et ses oreillettes qui ont fait fureur. Mais comme nous nous étions gavés de cerises au cours de la rando, nous avons subi l'anti dote des « famines médiévales » qui venaient précédemment d'être évoquées dans l'historique du village. En plus, nous en avons ramené (des cerises), au cas où, dans une grosse poche en plastique (pas médiéval du tout) et cette ration de dessert supplémentaire a permis à ceux qui n'avaient pas marché le matin de ne pas avoir un petit creux de plus et au moins de ne pas tomber en hypoglycémie.

Pendant le repas, un album de photos tirées à l'époque de l'abbé ROUGE, entre 1945 et 1958, circula de convives à convives et alimenta passions et commentaires des personnes de Cagnac. Surtout la photo de Ginette DAGOU devant le pressoir de M. IMPERIAL. Là, il s'agit d'un secret de fabrication « maison » (comme la gnole) dont Ginette seule peut faire le commentaire. *Il ne m'a rien manqué d'ailleurs à ce sujet.*

L'animation post dinatoire fut guidée « *manu militari* » par Thomas COTTIN, petit page du Commandeur, en tenue de chevalier avec la croix de l'Ordre sur sa tunique, sa ceinture retombante garnie d'instruments divers et surtout tenant à deux bras la lourde épée portant la croix de l'Ordre sur le pommeau.

Comme lors de la visite du musée des dinosaures à Esperaza un mois plus tôt, la « séance » explicative d'après-midi dans l'église en a anesthésié certains. Il fallait digérer le banquet médiéval, les cerises, oreillettes, gâteaux et chocolats, et j'en passe ...Pour ma part, comme j'étais chargé de « cours », je n'avais pas droit à l'endormissement, sinon bien sûr...je confesse que j'aurais bien évidemment sombré dans les oubliettes (pas du château, mais de mes méréangeoises.)

Heureusement qu'il y avait force déplacements pour aller observer divers éléments architecturaux et autres dans l'édifice pour réveiller la « piétaille » ensommeillée. Chaleur dehors, fraîcheur dans l'église et repas abondant à digérer font un élixir remarquable pour berceuse hospitalière maltaise.

Les parties essentielles à observer dans l'église sont en partant du fond et allant vers le chœur :

La plaque murale (de petite taille) ornée de la croix de l'Ordre des Hospitaliers et de la date de 1537 et d'une inscription, (consécration du lieu ??) derrière laquelle est scellé le parchemin de fondation. Ladite église a été rebâtie sous le commandeur Géraud de MASSAS en 1534 (ses armes figurent sur une des tranches du clocher mur).

Ensuite, la chapelle des reliquaires, nombreux, (une quinzaine) prouvant le caractère exceptionnel de ladite église qui a été dotée, au retour de chaque croisade d'un nombre impressionnant de reliques (pour une communauté de 300 habitants). Aucun autre village du Lauragais ne peut aligner un tel nombre de bustes reliquaires qui se sortaient tous, en procession, jusque dans les années 1990. Photos à l'appui, remarquables cortèges où tous les gens de Caignac et Lagarde se devaient de porter à 4 les « fameuses » reliques. Il y avait même des disputes entre « filles » porteuses, pour avoir le privilège de porter au lieu et place d'une autre, à chaque halte, lors des reposoirs.

L'ensemble de l'édifice est orné de clefs de voûtes, chapiteaux et hauts de colonnes entièrement sculptés et aux représentations remarquables.

En suivant, le joyau sculpté dans la pierre monolithe est la chaire.

Cette chaire est unique en son genre (style que l'on ne rencontre dans nulle autre église) et Chantal Pélissier, experte émérite en pastélographie du XVI<sup>e</sup> siècle, découvrit sur la partie basse de ladite chaire la « fleur » de Pastel sculptée! Ce qui indique sans ambiguïté la datation de cette chaire comme contemporaine par définition de la construction de l'église puisque l'âge d'or du pastel correspond à sa construction. On pourrait peut-être croire qu'elle soit médiévale et conservée de la vieille église précédente, mais non, l'indice est bien là.

À l'inverse, les fonts baptismaux, remarquablement travaillés comme la chaire dans une pierre monolithe, sont difficiles à dater et paraissent très anciens. Et en plus, ils ont été peints en blanc ! Constat de dépit de tous les assistants...Mais bon, ce n'est que de la peinture..

Ensuite, le maître-autel XVIII<sup>e</sup>, sur lequel est sculptée la croix de l'Ordre de Malte dans le marbre rouge de CAUNES- Minervois.

Et pour terminer, la superbe chapelle des Commandeurs où se trouvait le banc des commandeurs, (réouverte récemment car transformée en sacristie à la révolution).

Elle est voutée en volutes et tiercerons et est unique dans l'église.

Elle est ornée, côté Midi, d'une fresque en mauvais état mais où l'on voit, à gauche, un chevalier, à genoux, le heaume à ses pieds et l'épée à la main prêtant sans doute son serment. En haut la partie droite de la croix de l'Ordre des Hospitaliers se distingue mais est amputée. Quant à droite, le chevalier ne se distingue pratiquement plus.

M. Alain ROUCH, compétent en la matière en tant que professeur retraité d'art, nous commentait le fait qu'une intervention de sauvegarde était absolument nécessaire et ce, d'urgence, grâce à des fixateurs etc... Cette fresque illustre à merveille, comme une bande dessinée, la vie des chevaliers de l'ordre des Hospitaliers et leurs moments solennels de prestations de serments. Elle mériterait bien évidemment un classement, une restauration et une attention très particulière.

Au pied de la fresque, le petit page Thomas, a pris la posture, en habit d'époque, du chevalier peint sur le mur. C'était émouvant.

Après avoir explicité la différence entre le pouvoir « spirituel » (droit de nommer les prêtres et de visiter leurs églises (au lieu et place de l'évêque) et « temporel » des commandeurs, seigneurs de Caignac, et surtout attiré l'attention de l'assemblée par la quantité de taxes et dîmes de tous types que devaient les habitants (en particulier celle du pastel qui était fixée au quatorzième et non pas au dixième comme pour les autres récoltes), nous avons décidé, d'un commun accord car il était très tard (17heures), d'arrêter le cours magistral.

Nous avons levé le siège et nous nous sommes quittés, saturés d'informations historiques.

Les ex-huguenots revendicateurs sont rentrés à Lagarde et les papistes dans leurs chaumines de Caignac. Considérant la fatigue de la « longue » randonnée fort éprouvante du matin, des excès de cerises et de bonne chère, la chaleur et les orties, nous avons rapatrié la piétaille en voiture attelée jusqu'à Lagarde au lieu de rentrer à pied. Bravo la sortie « sportive » de l'année !

Merci encore à tous pour la bonne ambiance sympa de la journée, à M. BARDALOU, propriétaire du château-commanderie, et à la commune de Caignac de nous avoir grandement ouvert ses portes (avec les deux clefs, puisque le 1° consul a désormais les deux jeux depuis la Révolution, les commandeurs ayant été mis au placard !)

Jean-Marc ESPITALIER